

JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Fondations partenariales**

---

**Annonce n° 751**  
**50 - Manche**  
**ASSOCIATIONS**  
**Créations**

Déclaration à la sous-préfecture de Cherbourg

**STOP AUX MUTILATIONS NASALES IATROGENES (S.M.N.I.).**

*Objet* : défendre les intérêts des patients atteints de la maladie du Syndrome du Nez Vide (SNV) et des victimes de chirurgie endonasale ; obtenir une reconnaissance et une indemnisation des victimes de chirurgie nasale, fonctionnelle et/ou esthétique, des malades du SNV ; obtenir des autorités de santé l'interdiction de la turbinectomie partielle ou totale, la reconnaissance du Syndrome du Nez Vide comme maladie iatrogène dégénérative grave, et que cette maladie figure sur la liste des affections de longue durée et des organismes sociaux une prise en charge des malades SNV et des victimes de chirurgies nasales (Allocations de handicap, invalidité, remboursement des soins...) ; informer, sensibiliser sur les dangers des opérations : turbinectomies, turbinoplasties, et ethmoïdectomies totales potentiellement responsables du SNV et/ou de séquelles endonasales invalidantes ; conseiller, soutenir, et aider les victimes dans leurs démarches sociales et médicales

*Siège social* : 7, rue Bondor, 50100 Cherbourg-en-Cotentin.

*Site internet* : [www.syndromedunezvide.com](http://www.syndromedunezvide.com).

*Date de la déclaration* : 20 juin 2017.